



**Pas de temps à perdre pour Faure Gnassingbé**

## Le premier Conseil des ministres, trois jours après sa réélection confirmée



PAGE 8

### INCLUSION FINANCIERE



**Echos des bénéficiaires des produits Fnfj**

### Madame EGAH Afi, Bénéficiaire du Produit AJSEF

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique "Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI", nous vous conduisons à Lomé, dans la Région Maritime pour partager avec vous les témoignages de madame EGAH Afi, Bénéficiaire du Produit "Accès des Jeunes aux Services Financiers"...

PAGE 2

### ETRANGER



Côte d'Ivoire / Politique

### Retrait d'Alassane Ouattara de la présidentielle de 2020 : avait-il vraiment le choix ?

On l'attendait sur plusieurs sujets, notamment celui de la révision constitutionnelle et du électoral, à quelques mois de la présidentielle d'octobre 2020. Et pour ceux qui espéraient de grandes déclarations, ils auraient été servis avec la manière...

PAGE 4

Vernissage

**L'artiste plasticien togolais Richard Lawson-Body va « caresser le monde »**

PAGE 9



**Triomphe du 22 février 2020**

# Les plus grands leaders africains félicitent Faure Gnassingbé

Lorsque les femmes de tous les continents, souvent divisées par les frontières nationales et par des différences ethniques, linguistiques, culturelles, économiques et politiques, elles se réunissent en actions pour célébrer leur journée du 08 mars. Encore appelée journée internationale des droits de la femme, la journée internationale de la femme est célébrée année par des groupes de femmes du monde entier et l'Organisation des Nations unies (Onu). En fixant le miroir de l'histoire, comment est-on parvenu à une journée destinée exclusivement aux femmes ?...

PAGE 3

### DERNIERES HEURES

#### Présidentielle 2020 / Décryptage de la percée de Faure Gnassingbé par deux universitaires

Le professeur Kossivi Hounaké, agrégé de droit public, et le Dr Gada Folly Ekoué, historien, tous deux enseignants-chercheurs à l'université de Lomé, ont décrypté hier sur une radio privée de la capitale, la victoire de Faure Gnassingbé. Selon les deux universitaires, les scores du président de la République lors des deux précédentes élections présidentielles présageaient une victoire de ce dernier dès le premier tour lors de l'élection présidentielle de 2020. Il y a eu des mois de contestation dans la rue, menée par la Coalition des 14. Malgré cela, le parti Union pour la République (Unir) n'a pas cessé de travailler, surtout auprès des populations de l'intérieur du pays. Et, il n'est pas possible de détourner les intentions de vote en si peu de temps. « En marketing politique, l'on ne peut pas changer la perception d'un électoral en deux semaines », a expliqué le Dr Gada Ekoué...

PAGE 3

### DOSSIER / Journée mondiale de la femme

#### Pourquoi une journée consacrée à la gent féminine et où en est le Togo ?

Lorsque les femmes de tous les continents, souvent divisées par les frontières nationales et par des différences ethniques, linguistiques, culturelles, économiques et politiques, elles se réunissent en actions pour célébrer leur journée...



PAGES 6 & 7

	<p><b>SOMMAIRE</b></p> <p>Cybersécurité <b>Quels tendances et enjeux pour 2020 ?</b></p>  <p>P 5</p>	<p>Festival culturel <b>Le Masa 2020 serait-il menacé par le Covid-19 ?</b></p>  <p>P 9</p>	<p>Musique/ Adjo'a Sika <b>Un témoignage de vie...</b></p>  <p>P 9</p>
---	---	--	---

## Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI

### Madame EGAH Afi, Bénéficiaire du Produit AJSEF

**Dans ce nouveau numéro de votre rubrique "Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI", nous vous conduisons à Lomé, dans la Région Maritime pour partager avec vous les témoignages de madame EGAH Afi, Bénéficiaire du Produit "Accès des Jeunes aux Services Financiers" (AJSEF), un des produits du Fonds National de la Finance Inclusive.**



**Madame EGAH Afi**

#### Reportage...

Lomé, Apédokoé, en parcourant les artères de ce quartier de la capitale, nous allons à la rencontre d'une des innombrables bénéficiaires du Produit AJSEF du FNFI. En rappel, le produit AJSEF du FNFI est un produit destiné aux jeunes dont l'âge est compris entre 18 et 40 ans, diplômés sans emplois, artisans...désireux de se prendre en charge à travers l'auto emploi.

EGAH Afi, est une coiffeuse professionnelle. Son rêve depuis toujours, pouvoir après sa formation initiale en coiffure se doter d'un atelier où elle pourra exercer son

activité dans le calme et la sérénité.

"J'ai bouclé ma formation en coiffure et j'ai eu mon diplôme professionnel depuis quelques années. Une fois à la maison, comme c'est logiquement le cas pour la majorité des filles en fin d'apprentissage, il me fallait m'installer à mon propre compte, ouvrir un atelier et m'équiper progressivement. Mais malheureusement, mes propres ressources que je détenais ne me permettaient même pas de pouvoir louer un petit local pour commencer. C'est alors que je me suis dit que je devais me rapprocher d'une Institution de Microfinance classique pour

voir dans quelles conditions je pouvais être appuyée financièrement. Je me suis donc rendu auprès de PADES MICROFINANCE pour voir dans quelles conditions je pouvais contracter un microcrédit. Une fois là-bas, ils m'ont renseigné davantage sur le produit AJSEF du FNFI, et je me suis dit que ce produit était très bien adapté à mes besoins. Les conseils que m'a donné l'agent de crédit étaient très simples : pouvoir me constituer en groupe solidaire avec d'autres personnes dans la même situation que moi, à conditions que ces personnes soient solvables, suivre une formation en création d'activités génératrices de revenus et en gestion de crédit avant l'obtention du crédit."

La situation de notre interlocutrice est semblable à celle de plusieurs autres dans le pays, qui après l'obtention de leurs diplômes de fin de formation se retrouvent confrontés à des difficultés financières pour pouvoir se mettre à leurs propres comptes. Et c'est justement pour favoriser l'accès aux financements à ce groupe de personnes vulnérables, que le FNFI à travers le mécanisme du faire - faire avec ses 26 Prestataires de

Services Financiers (PSF) leur vient en aide. Un processus très simplifié permettant au demandeur d'avoir le crédit pour assurer son épanouissement.

" Fort heureusement, j'avais dans mon quartier, trois amies qui avaient bouclé également leur formation et qui éprouvaient les mêmes difficultés que moi pour pouvoir se mettre à leur propre compte. Nous nous sommes alors constituées en groupe solidaire de 4 personnes et nous sommes repartis voir PADES Microfinance. Après l'enregistrement et quelques conseils d'usage, nous avons été mis en relation avec un Prestataire de Services Techniques qui a renforcé nos compétences en gestion de crédit. La formation a duré trois jours, et après celle-ci nous sommes retournés vers notre Institution de Microfinance et le crédit s'est mis en place. Moi j'ai obtenu un crédit de 300.000 FCFA qui m'a permis de pouvoir aménager ce petit espace que vous voyez. Avec le reste je me suis équipée d'un séchoir et de quelques quantités de mèches. Et depuis lors, j'ai pris en main mon activité et j'utilise toutes les stratégies nécessaires pour pouvoir fidéliser ma clientèle. Je peux sans langue de bois vous affirmer que quotidiennement, je parviens à avoir des

recettes qui me permettent d'aller de l'avant. Je suis heureuse et épanouie car à présent je mets à contribution les enseignements que j'ai reçus lors de ma formation professionnelle"

Mais Afi n'ignore pas que pour pouvoir obtenir le second cycle du crédit AJSEF pour pouvoir consolider les activités de son salon de coiffure, elle doit rembourser au bout de 1 an la totalité des 300.000 FCFA qu'elle a reçus majorés de 8 % comme taux d'intérêt. Les remboursements du crédit précédent étant une condition indispensable pour l'obtention du second cycle de crédit.

" Lors de la formation, on nous a bien expliqué que nous devons rembourser à temps et en montant tous les crédits que nous obtenons. Ce faisant, nous restons longtemps dans la dynamique de l'inclusion financière. De mon côté, je me suis organisé de telle manière qu'au bout d'une semaine j'arrive à dégager des recettes que je mets de côté. Ces différentes ressources sont compilées à la fin du mois et me permettent d'honorer ma mensualité de remboursement auprès de mon Institution de Microfinance. Ce faisant, personnellement, je n'ai aucune difficulté depuis le début vis-à-vis des remboursements."

**KD**

**Ceci est un programme du Secrétariat d'Etat chargé de l'inclusion financière et du secteur informel**



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC  
Edité par DIRECT MEDIA RCCM  
N° TG\_LOM 2015 B 1045  
BP : 30117 Lomé - Togo  
Tél : (+228) 22 25 02 23 /  
90 15 39 77 / 97 87 12 42  
Facebook: togomatin  
E-mail : atogomatin@gmail.com  
Site web: www.togomatin.tg  
Tw: @togomatin1  
Mson de la Presse: Casier N° 53  
Siège  
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :  
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :  
Rachidou Zakari

Responsable web:  
Carlos Amevor

Comité de rédaction:  
Françoise Dasilva  
Alexandre Wémima  
Edem Dadzie

Félix Tagba

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:  
Gloria Léma Yagla

Service commercial:  
DIRECT AGENCE  
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:  
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : TogoMatin  
Tirage : (2000 exemplaires)

## DERNIERES HEURES

... Comment comprendre la débâcle électorale infligée à Jean-Pierre Fabre, le leader de l'Alliance nationale pour le changement (ANC) ? Pour les deux spécialistes, il s'est tout simplement fait griller

en faisant passer un message inconstant. Tantôt, l'on boycotte tout et puis, l'instant d'après, sans aucune évolution en ce qui concerne les revendications, il s'embarque dans un processus électoral. L'ancien Premier ministre

Agbéyomé Messan Kodjo, candidat du Mouvement patriotique pour la démocratie et le développement (MPDD) qui n'avait pas un véritable poids politique, a créé la surprise. Le soutien de monseigneur Philippe

Fanoko Kpodzro est l'explication plausible de cette percée du natif de Yoto. Sauf que le candidat malheureux revendique une certaine victoire et ne compte pas abdiquer. Qu'en pensent les deux universitaires ? Est-il encore sur la bonne voie ?

« Tout ce qui vient après la proclamation définitive des résultats par la Cour constitutionnelle, sort du cadre légal. Cela rentre dans le combat politique », répond le Dr Ekoué.

**Edem Dadzie**

## Les cinq prochaines années

## « Les années les plus précieuses », selon Abass Kaboua

**Le président du Mouvement des républicains centristes (MRC), Abass Kaboua est resté dans sa logique jusqu'au bout. Son soutien à Faure Gnassingbé pendant tout le processus ayant mené à l'élection présidentielle du 22 février 2020 est resté constant. Et au lendemain de la victoire du candidat du parti Union pour la République (Unir), l'ancien membre du Collectif sauvons le Togo (CST) fait des propositions au chef de l'Etat réélu pour la réussite de son mandat.**

Lors d'une conférence de presse organisée mercredi dernier dans un hôtel de la capitale, l'honorable Kaboua pense que Faure Gnassingbé n'a pas de temps à perdre et qu'il doit se mettre immédiatement au travail. Il faut dire que l'intéressé

est lui-même conscient de la nécessité de s'attaquer immédiatement et de façon efficace aux défis qui se posent.

Dans un message publié par Faure Gnassingbé sur sa page facebook, juste après la confirmation de sa victoire par la Cour constitutionnelle,

l'on pouvait noter : « place au travail, en toute humilité, oui allons-y ». C'est la preuve que l'heureux élu sait exactement ce qu'il a à faire et vers quelle destination conduire le pays. Mais Abass Kaboua a tenu à le lui rappeler. Pour lui, « les cinq prochaines années sont les plus précieuses ». En d'autres termes, d'ici 2025, le Togo doit faire des bonds de géant.

Cela ne voudrait pas dire que le pays n'a pas évolué jusque-là. Loin de là. Il faut être de mauvaise foi pour ne pas reconnaître les grandes avancées que l'on a devant les yeux. Le Togo de 2020 n'est pas en effet le Togo de 2005. Mais tout le monde reconnaît aussi qu'il reste du chemin à faire. Et le chef de

l'Etat lors de sa campagne a humblement admis : « nous n'avons pas pu tout faire ». Alors, l'occasion est enfin donnée à l'équipe dirigeante de « faire plus et mieux ». Heureusement que le 4 mars 2019, le président de la République a lancé le Plan national de développement (PND 2018-2022) qui à travers ses trois axes stratégiques permettra de mettre définitivement le pays sur la voie de l'émergence.

Lors de la crise politique du 19 août 2017, l'on s'est rendu compte que plusieurs de nos compatriotes se sont joints au mouvement, pas à cause d'une conviction politique, d'une certaine sympathie pour le PNP et son leader ou d'une volonté farouche de ne plus voir Faure



**Abass Kaboua**

Gnassingbé au pouvoir. S'ils se sont laissés entraîner dans cette aventure, c'est tout simplement parce qu'ils avaient des difficultés à s'insérer dans le domaine socioprofessionnel. Et cela a failli coûter cher à notre pays. C'est pour cela que beaucoup demandent l'intensification de la politique sociale du chef de l'Etat.

**Edem D.**

## Rejet des résultats définitifs

## La dynamique Kpodzro s'enlise dans un combat inutile

**Malgré la proclamation des résultats définitifs mettant fin à tout contentieux électoral, la dynamique Kpodzro dont le candidat est l'ancien Premier ministre Agbéyomé Messan Kodjo, ne compte pas abandonner le combat visant à réclamer sa prétendue victoire. A cette allure, cette équipe va juste s'enliser dans un combat inutile.**

« Les forces de la Dynamique Mgr Kpodzro rejettent les résultats annoncés et dénoncent un hold up opéré par le parti au pouvoir qui a usé de la fraude, la violence et la falsification des chiffres pour pervertir la vérité des urnes. Aucun observateur ne peut croire au score de 70,78% attribué au chef de l'Etat sortant, contesté pour sa posture de monarque

à la tête d'une dynastie familiale, son 4e mandat et son bilan », a déclaré mercredi le regroupement qui a soutenu la candidature d'Agbéyomé Kodjo à l'élection présidentielle du 22 février. Il est donc clair qu'Agbéyomé Kodjo n'abandonnera pas aussi facilement. Mais ce combat sera-t-il d'une utilité ? En tout cas, c'est du déjà vu dans notre pays. En 2010,

lorsque Jean-Pierre Fabre, alors candidat de l'Union des forces de changement (UFC) a prétendu avoir gagné et que l'on l'a volé, il avait promis de réclamer sa supposée victoire contre vents et marées.

Après des mois de manifestation, ce fut la désillusion. Et à force de servir la même sauce à ses militants, l'on voit là où il a abouti. Alors, si l'ancien Premier ministre caresse encore ne serait-ce qu'un petit espoir de vie politique au Togo, il faut qu'il abandonne ce sentier tortueux immédiatement. D'ailleurs, il s'est engagé dans une démarche illégale qui pourrait lui coûter cher. En effet, tout le monde a vu un décret signé de sa part avec les symboles de la République annonçant la



**Agbéyomé Messan Kodjo**

nomination d'un Premier ministre et la constitution d'un gouvernement. C'est un comportement qui pourrait porter atteinte à la nation. Et si cela se poursuit, il ne serait pas surprenant que les autorités décident d'agir. Mais le candidat malheureux semble minimiser les risques qu'il court en s'engageant sur

une telle voie.

« Moi je n'ai pas peur de la prison et personne ne viendra m'impressionner avec cette menace », a-t-il déclaré il y a quelques jours. Le ministre Gilbert Bawara lui conseille d'être légaliste et de se contenter de son score qui n'est pas mal pour un politicien de sa catégorie. « C'est un bon score qu'il doit à la fois à l'erreur de l'opposition traditionnelle, notamment de l'ANC et aux actions surnoisées ou visibles d'un certain nombre de religieux et de prélats, y compris Mgr Kpodzro. Je ne suis pas encore certain que cela traduit une équation personnelle de M. Agbéyomé Kodjo et encore moins de son parti », a déclaré monsieur Bawara.

**TM**

## Triomphe du 22 février 2020

## Les plus grands leaders africains félicitent Faure Gnassingbé

**A peine proclamé vainqueur de l'élection présidentielle du 22 février 2020, que Faure Gnassingbé reçoit des félicitations venant des plus grands leaders africains. Le dernier en date est le président sud-africain, Cyril Ramaphosa.**

Même si les mauvais perdants continuent de ne pas vouloir reconnaître l'évidence, la réélection de Faure Gnassingbé ne souffre d'aucune irrégularité auprès

des plus grands dirigeants du continent africain. D'abord, les missions d'observation de l'Union africaine (UA) et de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest

(Cedeao) ont validé cette élection.

Quelques jours après et avant même que la Cour constitutionnelle ne proclame les résultats définitifs de la présidentielle, le roi Mohamed VI du Maroc et le président Paul Biya du Cameroun ont félicité le chef de l'Etat réélu. Et au fil des jours, alors que la victoire se consolide avec le verdict de la plus haute juridiction de notre pays, d'autres leaders se

prononcent.

Il s'agit d'Ali Bongo-Ondimba du Gabon, mais aussi et surtout de Cyril Ramaphosa de l'Afrique du Sud. Pour M. Ramaphosa, « cette élection représente une nouvelle étape positive vers l'approfondissement de la démocratie sur le continent africain ». C'est donc une reconnaissance de taille pour le président togolais. Il ne faut pas oublier que Cyril Ramaphosa est actuellement

le président en exercice de l'UA.

Il avait d'ailleurs effectué une visite de travail et d'amitié au Togo en fin d'année dernière. Le dirigeant de la nation arc-en-ciel pense que la réélection de Faure Gnassingbé dans un climat apaisé est « une étape positive vers l'approfondissement de la démocratie sur le continent africain ».

**La rédaction**

Côte d'Ivoire / Politique

## Retrait d'Alassane Ouattara de la présidentielle de 2020 : avait-il vraiment le choix ?

On l'attendait sur plusieurs sujets, notamment celui de la révision constitutionnelle et du électoral, à quelques mois de la présidentielle d'octobre 2020. Et pour ceux qui espéraient de grandes déclarations, ils auraient été servis avec la manière. Alassane Ouattara ne sera pas candidat à la présidentielle d'octobre prochain. Mais pour encore enfoncer l'effet de surprise qu'ont manifesté certains parlementaires dans la salle du congrès à Yamoussoukro, le président de la République octroie un siège supplémentaire à l'opposition à la Commission électorale indépendante (CEI).



Alassane Ouattara

L'effet de surprise a été à la hauteur des annonces. Certains parlementaires présents dans la salle du congrès à Yamoussoukro ont visiblement manifesté leur mécontentement face à cette décision du président ivoirien. Assurément des parlementaires du RHDP, visiblement surpris par la nouvelle. Et pourtant, cette décision du chef de l'Etat ivoirien ne devrait pas étonner à ce point à la lecture de la conjoncture actuelle de la politique internationale et ivoirienne. Rappelant ses engagements pris au début de son investiture aux lendemains de la victoire à la présidentielle de 2015, le président Alassane Ouattara s'est montré en homme qui respecte ses engagements.

respect de mes engagements. En conséquence, j'ai décidé de ne pas être candidat en 2020 », a déclaré Alassane Ouattara, ce jeudi 5 mars 2020 à Yamoussoukro. Et d'annoncer sur son compte Twitter, « Je voudrais annoncer solennellement, que j'ai décidé de ne pas être candidat à l'élection présidentielle du 31 octobre 2020 et de transférer le pouvoir à une jeune génération ».

Si, en l'espèce, l'on peut se réjouir d'une telle annonce qui relance donc les débats sur la politique ivoirienne, il y a lieu de se poser la question judicieuse suivante : avait-il vraiment le choix ? N'était-il pas, en réalité dos au mur, ou sous fortes pressions internationales au moment où



Le président Ouattara en train de voter

Et ce, même s'il a entre-temps entretenu sagement le flou autour de cette option. « Tout au long de ma carrière, j'ai toujours accordé une importance particulière au

il faisait ce choix ?

« OUI », Ouattara pouvait encore se représenter !

Sur ce point, la nouvelle Constitution ivoirienne

adoptée en 2016 a elle-même servi le lit des interprétations juridico-constitutionnelles après sur le sujet de la non-rétroactivité de la Loi. Juristes et constitutionnalistes se sont tour à tour succédé sur les plateaux des télévisions et radios ivoiriennes pour défendre ou pourfendre une éventuelle candidature du chef d'Etat à un nouveau mandat. Et pourtant.

Le nouveau texte de Constitution adopté en 2016, qui a remplacé la Constitution communément appelée « Constitution du général Guéi », avait sauté le verrou de la limitation d'âge pour les candidats à la présidentielle, et avait ramené le mandat à 5 ans « renouvelable une fois ». Naturellement, l'opposition et les analystes avaient vu en cette modification, une velléité à peine cachée du président Ouattara de revenir en 2020, puisqu'il était, en ce moment, âgé de 75 ans. Ironie du sort ou simple hasard de calendrier ?

Autre point important soulevé par la nouvelle Constitution, la « non-rétroactivité » de cette Constitution. Ce qui veut dire, en définitive que « OUI », le président Ouattara pouvait valablement et juridiquement prétendre à un nouveau quinquennat sous le coup de cette nouvelle Constitution de 2016.

« NON », la conjoncture nationale et internationale ne lui était pas favorable !

En bon décideur, le président Alassane Ouattara aurait fait le bon choix. Et même si son bilan, notamment économique à la tête du pays parle en sa faveur, le chef de l'Etat ivoirien aurait pris la bonne décision de se retirer de la course pour un nouveau mandat.

Lui-même ne disait-il pas, en décembre dernier, alors qu'il était en visite d'Etat dans le Hambol, que « ce que l'on peut faire à 68 ans, on ne peut plus le faire à 78, à fortiori à 85 ou 86 ans. À partir de cela, j'estime que c'est mieux que tous ceux de ma génération décident par eux-mêmes de ne pas être candidats » ?

Dans ce discours, le président parlait non seulement d'« opportunisme politique », mais aussi de « sagesse politique » face aux enjeux sociaux politiques de l'heure. Face à la conjoncture politique nationale actuelle, la sagesse



Macron et Ouattara

politique aurait donc pris le dessus ?

En face, Ouattara aurait l'opposition ivoirienne, incarnée cette fois-ci par Guillaume Soro, dont les révélations ont entamé la crédibilité du chef de l'Etat. La sagesse voudrait qu'en pareille situation, que la discussion, plutôt que l'affrontement, s'installe. D'ailleurs, dans les coulisses, on apprend depuis que des émissaires sont envoyés auprès des proches de l'ex-chef des rebelles.

Ensuite, il y a Henri Konan Bédié, l'ex-chef d'Etat qui revendique une trahison de son ancien allié Ouattara lors

temps et ce serait maladroît de se porter candidat à un autre mandat, même si la Constitution le lui permettait.

**Alassane Ouattara « Out », qui sont désormais les futurs challengers ?**

Restent désormais dans la course pour la présidentielle du 31 octobre prochain, Guillaume Soro, candidat du GPS, Laurent Gbagbo du FPI, Henri Konan Bédié du PDCI, pour ne citer que les plus sérieux.

Parmi ces challengers, le seul qui répond aux dernières aspirations du président Ouattara reste Guillaume Soro, qui incarne ici, « la jeune



Guillaume Soro, Henri Konan Bédié et Laurent Gbagbo

de la présidentielle de 2015. Henri Konan Bédié dont les rapprochements avec le Front Populaire ivoirien (FPI) et même Guillaume Soro ont été quasiment actés ces derniers temps.

Enfin, il y a Laurent Gbagbo, dont le parti est sur la bonne voie d'une réunification avec la branche de Pascal Affi N'Guessan. Tous ces opposants combinés dans le schéma d'un éventuel second tour en octobre prochain, cela lui serait « mathématiquement défavorable », même avec le RHDP, qui s'est voulu être un regroupement de partis politiques.

À l'international, Ouattara paie déjà un lourd tribut de sa position affichée sur le franc CFA et sur sa déclaration précipitée du passage du franc CFA à la monnaie « Eco ». Le tollé que cela a suscité sur les réseaux sociaux ne tranche pas en sa faveur ces derniers

génération ». Mais aurait-il les coudées franches et solides pour faire face aux grands navires politiques ayant un long passif politique et historique dans les consciences des Ivoiriens comme le FPI et le PDCI ?

Les Ivoiriens pourront-ils faire le choix de cette « jeune génération » à laquelle fait référence le président Ouattara à qui il souhaite que les électeurs confient leur pouvoir en octobre 2020 prochain ?

Pour l'heure, le candidat du PDCI n'est pas encore connu. Ni celui du FPI, ou encore celui du RHDP qui sera choisi par le président Ouattara lui-même. Les attentions sont désormais tournées vers les candidats qui seront désignés. Ce qui veut dire que nous allons forcément vers une redistribution des alliances faites par le passé.

**Alexandre Wémima**

**Cybersécurité****Quels tendances et enjeux pour 2020 ?**

**En 2020, l'automatisation des processus par robots continuera de transformer des pans entiers de notre société. De plus en plus répandue, cette technologie s'enracinera chaque jour un peu plus dans notre quotidien. D'ici la fin de l'année 2019, Gartner prévoit que le marché de la RPA atteindra la barre de 1,3 milliard de dollars, une croissance qui devrait s'accroître en 2020. La mise en œuvre de la RPA s'accompagne toutefois d'un enjeu important : la sécurité.**

Sécurité du Cloud, sécurité des robots utilisés pour automatiser les processus (technologie RPA - « Robotic Process Automation »), mise en conformité des processus de protection des données, piratage de données, intégration de l'intelligence artificielle dans les processus de gouvernance, en 2020 les entreprises vont être confrontées à de nouvelles préoccupations de sécurité. L'utilisation croissante des machines est un sérieux challenge de sécurité

En raison de l'adoption rapide de ce type de solutions, la sécurité a été reléguée au second plan, laissant derrière elle des vulnérabilités stratégiques. Comme ce fut le cas pour d'autres innovations, les technologies RPA subiront de nombreuses attaques en 2020, les cybercriminels partiront en quête des précieuses données qu'elles renferment. Malheureusement, les technologies RPA manquent de réglementation et leur sécurité ne sera que trop tardivement mise en œuvre. La ferveur du Cloud Au sein des entreprises, la tendance est aujourd'hui à la

migration des données dans le Cloud, chacun souhaitant faire partie de l'aventure. Le problème ? Nombreux sont ceux qui se lancent à l'aveuglette. De grandes entreprises passent au Cloud au pas de course, sans s'assurer que leurs données sont sécurisées lorsqu'elles y sont transférées, exploitées et stockées. En 2020, de nombreuses entreprises devront faire face à des vols de données confidentielles et à des amendes pour ne pas avoir étudié correctement ces questions avant de sauter le pas.

Malgré un modèle de responsabilité partagée et la médiatisation des vulnérabilités de la sécurité Cloud, nous prévoyons que de nombreuses entreprises manqueront à leur devoir de vigilance et seront rattrapées par les lacunes du Cloud en matière de sécurité. Elles s'apercevront ainsi trop tard qu'elles auraient pu mettre en œuvre un cadre de gouvernance des données et de gestion des accès privilégiés sur site, qui aurait pu continuer à être appliqué dans le Cloud.

La conformité, un coup dur pour toutes les entreprises

En 2020, nous observerons des entreprises de tous secteurs s'évertuer tant bien que mal à mettre en place des pratiques et des politiques proactives dans le domaine de la confidentialité des données. Le RGPD et d'autres réglementations en cours sanctionneront les entreprises négligeant la gestion de leurs données. Lorsque des entreprises informeront leurs clients d'une intrusion, si des pratiques correctes de protection des données, (tels qu'un cadre de gouvernance et d'administration des identités, processus de gestion des accès privilégiés) ne sont pas en place, les sanctions seront d'autant plus sévères. Nous assisterons à un retour en arrière des entreprises, qui mettront en œuvre des outils et des pratiques de sécurité après avoir subi une attaque.

Maintien de l'essor du marché des données dérobées L'année prochaine, les données seront toujours très prisées des cybercriminels et les entreprises continueront de fuir leurs responsabilités quant à leur protection. Au sein de notre économie actuelle où les données sont omniprésentes, ces dernières

**Darrell Long**

sont financièrement plus intéressantes que le pétrole et les cybercriminels sont plus que conscients des profits qu'ils peuvent retirer du vol de données d'identification.

En 2020, à mesure que des entreprises ne parviendront toujours pas à mettre en œuvre des pratiques de gestion des accès privilégiés (PAM) et de gouvernance des identités (IGA), pour sécuriser et gérer correctement les données qu'elles détiennent, certaines d'entre elles ne seront plus en capacité de conserver leur avantage concurrentiel et s'écarteront du droit chemin. Celles donnant priorité à la sécurité, seront davantage plébiscitées, les clients octroieront leur confiance aux entreprises protégeant au mieux leurs données.

L'intelligence artificielle, plus qu'un écran de fumée L'intelligence artificielle (IA), auparavant sous-utilisée et considérée comme un écran de fumée, apparaît désormais comme un véritable levier de valeur pour les entreprises.

L'Intelligence artificielle accompagnée d'outils d'analyse, transformera la manière dont la gouvernance des identités est instaurée au sein des entreprises. C'est un pas en avant des plus importants vers une gouvernance adaptée et plus sécurisée des accès aux activités et aux données que détient l'entreprise. Auparavant, l'IA et les outils d'analyse n'étaient pas correctement gérés et sécurisés, car les entreprises ne savaient pas comment les intégrer au sein de leur programme de sécurité et de gouvernance. En 2020, les entreprises maîtriseront toutefois plus efficacement l'IA et comprendront complètement la valeur qu'elle apporte à leur programme de sécurité. À présent, elles ont besoin de passer à la vitesse supérieure et de mettre en place une gouvernance adaptée.

**Avec [journaldeleconomie.fr](http://journaldeleconomie.fr) (Darrell Long, Vice-President Product Management chez One Identity)**

**Cybersécurité****Comment se prémunir contre les différents types d'attaques ?**

**Les TPE-PME sont ciblées quotidiennement par des attaques informatiques. Malgré cette montée en puissance, la prise de conscience ne suit pas, laissant les entreprises démunies. Voici un rappel des types d'attaques ciblant les TPE-PME pour leur permettre de mieux comprendre et évaluer les risques.**

**Les attaques par Déni de service (DDoS) : qu'est-ce que c'est ?**

Parmi les attaques ciblant les TPE-PME, le Déni de service (DDoS) fait partie de celles encore très souvent perpétrées. Mais quel est son impact ? Le DDoS consiste à envoyer un nombre très important de requêtes à un site Internet pour le saturer afin qu'il ne puisse y répondre et devienne inaccessible aux internautes.

Il faudra en général environ une matinée à l'entreprise pour s'apercevoir que le site est tombé, souvent grâce aux appels de clients mécontents. Le temps de réaction et de réparation peut prendre entre une demi-journée et une journée entière, selon que l'entreprise fait appel à un prestataire informatique ou

non. Au final, la suspension de l'activité peut donc aller jusqu'à 48h, voire plus. Ce qui représente un vrai manque à gagner pour certaines sociétés où leur image est engagée, ainsi qu'une nuisance importante pour leur image.

**Comment s'en prémunir ?**

Commencer par choisir un fournisseur d'accès Internet (FAI) qui propose un hébergement sécurisé. Et s'équiper d'un pare-feu offrant une protection contre les attaques DDoS. Pour les sites de e-commerce, particulièrement dépendants de leur activité sur le web, mieux vaut opter pour une solution dédiée à la protection contre les attaques DDoS.

**L'usurpation de site web**

Également très récurrente,

**Le phishing, une attaque sur le net**

elle consiste à imiter une page officielle de site web afin de tromper les utilisateurs, qui vont y entrer leurs identifiants, leurs informations bancaires, etc. pensant être sur le site légitime de leur banque, d'un service public, d'un réseau social, ou encore le site d'une boutique en ligne bien connue.

**Comment s'en prémunir ?**

On ne le répètera jamais assez : appliquer de manière régulière et systématique les mises à

jour de sécurité. Et veiller à ce que les mots de passe des accès administrateurs soient suffisamment complexes et changés régulièrement.

**La plus courante : le phishing**

Les emails sont l'un des principaux vecteurs d'attaque : un lien à cliquer, une pièce jointe à ouvrir, un code à envoyer sous couvert de mise à jour d'un service. Les pirates sont ingénieux et les textes des emails sont de mieux en

mieux rédigés.

L'arnaque au président utilise le stratagème, elle consiste à adresser un email à un collaborateur pour lui demander d'effectuer une action (un virement, l'envoi de codes d'authentification, d'un RIB, etc.), prétendument sur ordre du dirigeant alors qu'il n'en est rien. Un ransomware qui chiffre les données et demande une rançon pour leur récupération peut également arriver par ce biais.

**Comment ne pas tomber dans le piège ?**

Ne jamais communiquer d'informations sensibles par messagerie ni par téléphone et ne pas ouvrir les pièces jointes dans les emails suspects ou de provenance inconnue. En cas de doute, ne jamais se priver d'un petit coup de fil auprès de l'émetteur pour vérifier s'il est bien à l'origine du mail en question !

**Attipoe Edem Kodjo  
Source : [chefdentreprise.com](http://chefdentreprise.com)**

## Journée mondiale de la femme

# Pourquoi une journée consacrée à la gent féminine et où en est le Togo ?

*Lorsque les femmes de tous les continents, souvent divisées par les frontières nationales et par des différences ethniques, linguistiques, culturelles, économiques et politiques, elles se réunissent en actions pour célébrer leur journée du 08 mars. Encore appelée journée internationale des droits de la femme, la journée internationale de la femme est célébrée année par des groupes de femmes du monde entier et l'Organisation des Nations unies (Onu). En fixant le miroir de l'histoire, comment est-on parvenu à une journée destinée exclusivement aux femmes ? Après au moins 90 ans de lutte pour l'égalité, la justice, la paix et le développement, où en sommes-nous aujourd'hui ? Où en est le Togo ?*



**Tchabinandi Yentcharé Kolani, ministre de la Promotion de la femme**

L'idée d'une journée internationale de la femme est née au tournant des 19 et 20<sup>ème</sup> siècles, période caractérisée dans le monde industrialisé par l'expansion et l'effervescence, une croissance démographique explosive et l'émergence des idéologies radicales. La Journée internationale de la femme est l'histoire de femmes ordinaires qui ont fait l'histoire. Elle puise ses racines dans la lutte menée par les femmes depuis des siècles pour participer à la société sur un pied d'égalité avec les hommes. Dans l'antiquité grecque, Lysistrata avait lancé une « grève sexuelle » contre les hommes pour mettre fin à la guerre. Pendant la Révolution française, des Parisiennes demandant « liberté, égalité, fraternité » ont marché sur Versailles pour exiger le droit de vote des femmes.

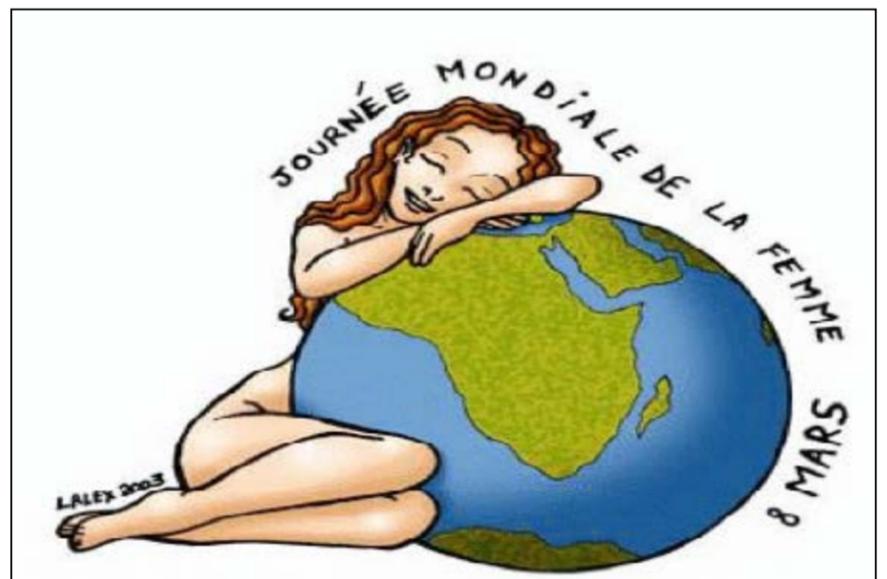
« Je suis de la génération égalité : Levez-vous pour les droits des femmes », tel est le thème de la célébration en cette année 2020. La célébration 2019 ayant pour thème « Penser équitablement, bâtir

intelligemment, innover pour le changement », a permis de réfléchir aux moyens innovants permettant de faire progresser l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, notamment dans les domaines suivants : les systèmes de protection sociale, l'accès aux services publics et la construction d'infrastructures durables. La réalisation des ambitieux Objectifs de développement durable (ODD) exige des changements transformateurs, des approches intégrées et de nouvelles solutions, en particulier lorsqu'il est question de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de toutes les femmes et les filles. L'observation des courbes actuelles laisse entrevoir que les actions en cours ne suffiront pas pour l'instauration d'une Planète 50-50 d'ici 2030. Des approches novatrices, capables de rompre avec le statu quo, sont essentielles pour éliminer les obstacles structurels et faire en sorte qu'aucune femme ni aucune fille ne soit laissée de côté.

## Toutes les nations unies autour de la cause féminine

Rares sont les causes dont l'ONU assure la promotion qui aient suscité un appui plus intense et plus vaste que la campagne menée pour promouvoir et protéger l'égalité des droits des femmes. La charte des Nations unies, signée à San Francisco en 1945, était le premier instrument international à proclamer l'égalité des sexes en tant que droit fondamental de la personne humaine. Depuis, l'Organisation a aidé à créer un patrimoine historique de stratégies, normes, programmes et objectifs convenus au plan international pour améliorer la condition de la femme dans le monde entier. Au fil des années, l'action

menée par l'ONU en faveur de la promotion de la femme a pris quatre orientations précises : promotion de mesures juridiques; mobilisation de l'opinion publique et de l'action internationale; formation et recherche, y compris compilation de statistiques ventilées par sexe; et assistance directe aux groupes désavantagés. Aujourd'hui, l'un des principes d'organisation centraux des travaux de l'ONU est qu'aucune solution durable aux problèmes sociaux, économiques et politiques les plus pressants de la société ne peuvent être trouvés sans la pleine participation, et la pleine autonomisation, des femmes du monde entier.



**La femme a les qualités pour conquérir le monde**

## La journée de la femme au Togo : La ministre Kolani-Yentchare lance un appel pour un monde sans discrimination

A l'occasion de la journée internationale de la femme célébrée chaque 8 mars dans le monde, la ministre de l'Action sociale,

de la Promotion de la femme et de l'Alphabétisation Mme Tchabinandi Kolani-Yentchare appelle chacun à jouer sa partition pour l'égalité des

sexes.

Cette année la journée internationale de la femme a pour thème « Je suis de la génération égalité : Levez-vous pour les droits des femmes ». Au Togo, le gouvernement revient sur le bilan de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing adopté depuis 1995. Cette journée est donc placée sous le thème : « Femme togolaise à l'aune de Béijing+25: Bilan et perspectives » au Togo.

Les festivités marquant le 8 mars commencent officiellement ce vendredi 6 mars à 9 heures à la Paroisse universitaire de Lomé. Un panel est organisé à cet effet. Dans son message prononcé à la veille de la journée internationale de la femme, la ministre de l'Action sociale, de la Promotion de la femme et de l'Alphabétisation reconnaît que malgré les efforts du gouvernement, des partenaires et des organisations de la société civile, beaucoup de défis restent encore à relever pour les droits des femmes. « Le chantier demeure encore vaste. Pour avancer davantage, il est donc nécessaire que chacun joue sa partition en vue de parvenir à un monde sans

discrimination où les hommes et les femmes, les filles et les garçons bénéficient des mêmes droits et opportunités », a indiqué Mme Tchabinandi Kolani-Yentchare. Elle a appelé tous les acteurs à redoubler d'efforts pour gagner le pari de l'égalité entre les sexes.

Parmi les progrès réalisés par le Togo, la ministre a cité l'amélioration du cadre juridique et institutionnel. Cela a permis d'adopter des lois pour la protection des droits des femmes. Dans ce cadre, l'Etat a revu le code des personnes et de la famille qui corrige le déséquilibre entre les droits des femmes et des hommes en matière de mariage.

Il faut citer aussi le renforcement de l'autonomisation économique des femmes à divers niveaux, par exemple l'octroi d'un quota de 20% puis 25% des marchés publics aux femmes et aux jeunes entrepreneures, la finance inclusive et des programmes socio-économiques et agricoles à l'endroit des femmes.

A cela s'ajoute l'éducation de la jeune fille et l'encouragement des femmes à postuler aux postes décisionnels.

**Félix Tagba**

## Journée de la femme digitale: et si le Togo s'en inspire ?

La Journée de la femme digitale est un événement annuel organisé depuis 2013 par Delphine Remy-Boutang et Catherine Barba en résonance avec la Journée internationale des femmes. Cet événement a pour ambition d'offrir une journée d'inspiration, de cas pratiques, de conseils et de possibilité de networking à tous et surtout à toutes, dans un format grand public et gratuit. La 6e édition s'est déroulée à la Maison de la Radio, à Paris, le 17 avril 2018. Franceinfo a consacré une journée spéciale à l'opération. Cette édition, parrainée par Stéphane Pallez, présidente directrice générale de la Française des Jeux, avait pour thème « For a Better World : Le Temps de l'Action ». Mounir Mahjoubi, secrétaire d'Etat au Numérique et Marlène

Schiappa, secrétaire d'Etat à l'Egalité entre les femmes et les hommes, étaient invités d'honneur.

La remise des prix Les Margaret - créé en 2016 par Delphine Remy Boutang en hommage à Margaret Hamilton, codeuse informaticienne à la Nasa ayant contribué aux premiers pas de l'homme sur la lune a récompensé la femme digitale entrepreneure de l'année, Lucie Basch, co-fondatrice de « Too Good To Go » et la femme digitale intrapreneure de l'année, Siham Laux sur le projet « Ô fil » des voisins pour la poste. Céline Bardet, co-fondatrice de l'ONG We Are Not Weapons of War a reçu le coup de cœur du jury. A l'issue de la remise des prix, les organisateurs annoncent la création de la Fondation

Margaret qui s'engage autour de cinq axes d'actions concrètes : la mise en avant de rôles modèles, l'éducation, le coaching, la communication et le financement. Sa mission est d'augmenter le nombre de femmes dans le numérique et de soutenir leurs projets, notamment en proposant des bourses et des formations pour les femmes souhaitant s'orienter dans les métiers de l'innovation et les sensibiliser à l'entrepreneuriat et à la Tech

dès le lycée. La 7ème édition (2019) qui aura pour thème « Elles changent le Monde », se tiendra le 17 avril 2019 à Paris (France) à la Maison de la Radio, en partenariat avec Franceinfo et le 13 juin 2019 à Dakar (Sénégal). L'Afrique est le leader de l'entrepreneuriat féminin avec 26% d'entrepreneures et les nouvelles technologies représentent un levier de croissance socio-économique déterminant.

## Les grandes caractéristiques du leadership féminin

Les leaders féminins sont assez familiers de la bataille contre le système pour avancer vers leur objectif. Dorénavant, elles sont assez courageuses pour penser en dehors du système, pour le remettre en cause, et pour modifier le statu quo. Elles ne s'abstiennent plus de mettre en cause les procédures ou les organisations dans les entreprises. Et par-dessus tout, elles ont découvert des solutions innovantes aux problèmes, et même si cela implique de sortir des sentiers battus.

Elles ont confiance en elles: les leaders femmes savent précisément qui elles sont, ce qu'elles veulent et ce qu'elles apportent au travail. En dépit de ceci, elles sont moins dirigées par leur ego, et sont plus enclines à partager la vedette. Et même si ces leaders rencontrent des obstacles similaires aux autres, elles abordent les situations difficiles avec dignité et confiance. Cependant, elles respectent leurs décisions et leurs convictions.

Elles sont à la fois compatissantes et battantes. Les leaders femmes n'arrivent pas à la victoire par hasard. Elles ont des objectifs tangibles et travaillent avec persévérance pour les atteindre. Par-dessus tout, leur valeur la plus importante pour elles est d'équilibrer leur vie professionnelle et leur vie personnelle et familiale. Elles ont plus d'empathie et elles se comportent avec

ont en tête leur objectif et qu'elles s'y consacrent avec détermination.

Elles ont l'esprit d'équipe: les leaders femmes brillent à nourrir des relations personnelles qui construisent des équipes soudées. Ceci requiert la capacité à identifier les querelles internes et à agir avant que la situation empire. Habituellement, elles s'occupent des problèmes en utilisant une approche d'équipe plutôt que de laisser les collaborateurs seuls devant le problème. Elles demandent plusieurs opinions pour pouvoir prendre la décision la plus juste possible. Les conditions sont alors réunies pour avoir une équipe forte, soudée, intégrée et fraternelle de collaborateurs.

Elles sont persuasives: de grandes compétences de persuasion sont indispensables pour devenir un leader efficace! Les femmes ont la capacité de faire attention aux autres et de les soutenir. Ceci les incite plutôt à être le genre de leader qui écoute et prête attention habituellement aux requêtes de ses collaborateurs. Néanmoins, les caractéristiques féminines comme l'empathie et la compassion les autorisent à observer tous les aspects d'une circonstance et à relativiser les interprétations. Ceci amplifie la confiance de leurs collaborateurs en elles, et leur capacité à persuader les autres de se ranger à leur évaluation ou à leur décision.

**Réalisé par Attipoe Edem Kodjo**

## Pas de temps à perdre pour Faure Gnassingbé Le premier Conseil des ministres intervient trois jours après la confirmation de sa réélection

**Aussitôt confirmé dans ses fonctions par la Cour constitutionnelle du Togo, le président de la République Faure Gnassingbé tient le premier Conseil des ministres de ce nouveau quinquennat. A travers ce premier acte le chef de l'Etat pose les jalons pour l'émergence future du Togo. Plusieurs sujets étaient à l'ordre jour : projet de loi d'orientation agricole du Togo, identification biométrique des personnes physiques, communication relative à la première édition de la semaine du secteur privé, le décret portant régime financier des collectivités territoriales, l'état d'avancement de la réforme de gestion des hôpitaux, le renforcement en ressources humaines du secteur de la santé.**



**Faure Gnassingbé et son gouvernement lors d'un conseil des ministres (image d'archives)**

**A** l'entame des travaux, le Premier ministre a présenté au chef de l'Etat, les admirations du gouvernement suite à sa brillante réélection lors du scrutin présidentiel du 22 février 2020 dont les résultats définitifs sont proclamés par la Cour constitutionnelle le mardi 3 mars 2020. Pour le chef du gouvernement, il s'agit en réalité d'un plébiscite qui traduit la grande confiance que le peuple togolais place en la personne du président de la République et l'adhésion à sa vision politique. Le vote qui s'est dans la paix, la sécurité, la transparence et l'équité, est salué par tous les observateurs nationaux comme internationaux. Il est indéniable que les bons résultats enregistrés par le président de la République prouvent que le Togo est sur une bonne trajectoire, et doit maintenir le cap vers son émergence.

Le Premier ministre a relevé qu'outre les nombreuses réformes courageuses initiées, le Président de la République a fait organiser, en l'espace de quatorze (14) mois, trois (3) grands types d'élections à savoir : les élections législatives en décembre 2018, les élections municipales en juin 2019 et l'élection

présidentielle du 22 février 2020, marquant ainsi sa détermination de doter notre pays d'institutions fortes.

Enfin, le Premier ministre a réaffirmé qu'avec le Président de la République, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, le Togo ira loin. Dans sa réponse, le Président de la République a remercié et félicité tout le Peuple togolais pour la réussite du processus électoral. Il a tenu à féliciter particulièrement les vaillantes populations qui ont porté leur choix sur sa personne pour lui donner cette victoire remarquable.

Il est conscient que malgré les résultats significatifs obtenus, les exigences et attentes sont grandes, mais il sait compter sur le travail de tous pour relever les défis.

Le Président de la République a également rassuré qu'il tiendra compte de la minorité qui s'est exprimée et la convie à œuvrer au maintien de la paix et à la préservation de l'unité et de la cohésion nationales. Enfin, le Chef de l'Etat a exhorté les membres du Gouvernement à travailler en synergie en vue de trouver des solutions judicieuses aux

problèmes de plus en plus complexes auxquels l'Etat doit faire face. Il leur demande d'être proactifs et de se remettre au travail avec toute l'ardeur qui sied.

Au cours des travaux, le Conseil a examiné : deux (2) projets de loi, un (1) projet de décret, écouté trois (3) communications, et abordé des divers.

Au titre des projets de loi : Le premier projet de loi étudié en première lecture par le Conseil des ministres porte sur la loi d'orientation agricole.

Le deuxième projet de loi adopté par le Conseil des ministres est relatif à l'identification biométrique des personnes physiques au Togo.

Le processus de dématérialisation des services publics engagé depuis quelques années par le Gouvernement afin de faciliter la fourniture ciblée des services publics et sociaux et de renforcer l'inclusion des populations conformément à l'axe 3 du Plan national de développement, a rendu indispensable l'identification biométrique des personnes physiques.

Dans le contexte actuel, l'analyse des mécanismes

d'identification au Togo a permis de constater une diversité, voire une incohérence entre les multiples moyens de preuve utilisés pour établir l'identité des personnes physiques. Ainsi, les mécanismes d'identification en cours, tant sur le plan social que sécuritaire ou même en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux, restent perfectibles. D'où la nécessité d'implémenter un système d'identification et d'authentification sûr et fiable des personnes physiques au Togo. Il s'agit de l'identification biométrique.

En effet, l'identification biométrique consiste à attribuer à toute personne physique de nationalité togolaise ou résidant au Togo, un numéro d'identification unique (NIU) sur la base de ses données démographiques et biométriques. Ces données ainsi que les NIU permettront de générer une base

de données centrale, sécurisée qui servira de référence pour la vérification de l'identité des bénéficiaires des services publics, privés ou sociaux. Elle est une étape fondamentale pour l'élaboration de projets nationaux structurants et facilitera, notamment la mise en place d'un registre social unique et la couverture maladie universelle.

A long terme, l'identification biométrique permettra entre autres, d'assurer le suivi administratif du citoyen, de simplifier la mise à jour du fichier électoral, de réduire les fraudes dans le secteur financier et de faciliter l'accès aux services de santé ainsi que le ciblage des bénéficiaires des aides dans le secteur social. Le présent projet de loi a donc pour objet d'établir un système d'identification et d'authentification des personnes physiques et une méthodologie sûre et fiable permettant d'obtenir, de mettre à jour et de conserver les données sur l'identité des personnes physiques inscrites.

Au titre des décrets : L'unique décret adopté par

le Conseil des ministres fixe le régime financier des collectivités territoriales. Dans le cadre de l'harmonisation des pratiques budgétaires et comptables des collectivités territoriales au sein de l'espace communautaire, le Conseil des ministres de l'UEMOA a adopté le 24 juin 2011 la directive portant régime financier des collectivités territoriales qui devrait être transposée dans l'ordonnancement juridique de tous les Etats membres au plus tard le 31 décembre 2012.

Le présent décret s'inscrit dans cette optique. Il permet de clarifier, de manière concise et précise, les rôles et responsabilités des acteurs de l'exécution du budget de la collectivité territoriale. Tout en indiquant les procédures d'élaboration, d'adoption et d'approbation du budget d'une collectivité territoriale, ce décret met un accent particulier sur les opérations d'exécution et de fin d'exercice. Il met également en exergue les différents contrôles de l'exécution du budget et l'obligation de reddition des comptes auxquels sont soumis les acteurs de la gestion des finances locales.

L'adoption de ce décret permet à notre pays de remplir son obligation de transposition et garantir les mesures de transparence dans la gestion des deniers publics s'agissant des collectivités locales.

### **Au titre des communications :**

La première communication écoutée par le Conseil des ministres est présentée par le ministre chargé du développement du secteur privé. Elle est relative à la première édition de la semaine du secteur privé. Placée sous le thème : « Secteur privé, moteur de croissance et du développement socio-économique du Togo », la première édition de la semaine du secteur privé, tenue du 4 au 8 novembre 2019, s'inscrit dans le contexte du Plan national de développement (PND) dont la mise en œuvre requiert une forte implication du

## Vernissage

## L'artiste plasticien togolais Richard Lawson-Body va « caresser le monde »

Sur l'initiative de Maître Joseph K. Koffigoh, ancien Premier ministre, et du docteur Martial Akakpo, avocat, un vernissage de l'exposition « Caresser le monde » de l'artiste plasticien Richard Lawson-Body est prévu ce 06 mars 2020 à Lomé. Cette exposition concilie l'éthique, le social, l'économique et le sociétal, selon l'artiste.

Depuis des années, le plasticien s'est lancé dans des recherches afin de mettre son art à la contribution du développement durable. L'abstraction lyrique de Richard Laté Lawson-Body laisse la matière s'exprimer elle-même : transparence, superposition, mélange de techniques et d'écriture. Richard Lawson-Body est à cheval entre l'abstrait et le surréaliste. En effet, il faut prendre du recul pour entrer dans son travail. Et, ses œuvres ne laissent

personne indifférent. On découvre vite une abstraction plutôt onirique. Selon certains critiques, son travail se rapproche de Max Ernst et de Vassily Kandinsky. La vie même n'est-ce pas une unité résultante de la dualité de deux éléments différents : l'âme et le corps ? Une unité engendrée par la dualité de forces contradictoires ou complémentaires ? Depuis l'âge de 9 ans, Richard Laté Lawson-Body a toujours cumulé études scolaires et pratiques

artistiques. Il a débuté avec la calligraphie ancienne avant de s'adonner au dessin puis à plusieurs autres expressions artistiques. Il est titulaire d'une licence en gestion. Aujourd'hui, il travaille aussi bien la peinture, la calligraphie, le dessin, la vidéo artistique, la photo, et l'art numérique. Richard Laté Lawson-Body est représenté par la Galerie AF à Lomé, et, par M. Babacar Mbaye Diop (Directeur de l'Institut supérieur des Arts et de



Richard Laté Lawson-Body

la Communication de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, ancien directeur de la Biennale des Arts Contemporains DAK'ART 2014) et par M.

Jean-Pierre PUYAL (Agent artistique, Adjoint au Maire de Valence sur Baïse, France).

Source : [elitedafrique.com](http://elitedafrique.com)  
N.E.

## Festival culturel

## Le Masa 2020 serait-il menacé par le Covid-19 ?

Encore quelques heures pour le démarrage effectif de la 11ème édition du Marché des arts et du spectacle d'Abidjan. Cependant, la question plausible qui taraude les esprits est de savoir si l'évènement n'est pas menacé par le virus du moment qui fait rage, le Coronavirus. Si l'évènement devrait avoir lieu ce 07 mars 2020 dans la capitale ivoirienne, comme annoncé, tout dépendra de la décision du gouvernement qui a la responsabilité d'assurer la sécurité des participants face à cette épidémie qui sévit actuellement.

L'épidémie Covid-19 se manifeste par la toux, infection pulmonaire sévère, et des problèmes respiratoires. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), à ce jour, près de 3 000 personnes ont perdu la vie à cause de cette épidémie et environ 88 000 personnes sont infectées. Plus de 60 pays sont touchés.

Plusieurs évènements sont suspendus dans différents pays à cause du virus. Et l'on se demande si ce sera le cas avec la 11e édition du Masa. Pour l'heure, aucun réaménagement du programme n'est annoncé malgré la menace du coronavirus. Par ailleurs, le Coronavirus a été à l'origine de la suspension

de plusieurs évènements tels que l'entrée des pèlerins en Arabie saoudite concernant, le Oumra et le Hadj, la Journée du salon de l'agriculture en France, la 18e édition de l'évènement de danse hip-hop qui devait avoir lieu à Bercy le 1er mars, le salon immobilier Mipim, un rendez-vous mondial des professionnels de



L'affiche Masa 2020

l'immobilier qui se déroule à Cannes, de mars à juin et bien d'autres encore. Même si le gouvernement donnerait son accord pour

la tenue du Masa 2020, il doit aussi penser à des mesures préventives.

Nadia E.

## Musique/ Adjo'a Sika

## Un témoignage de vie...

Dans une interview exclusive accordée à nos confrères de « Gnadoè Magazine », l'artiste togolaise Adjo'a Sika a révélé le grand projet de sa vie. Par ailleurs, par obéissance à la voix du Saint-Esprit, elle a précisé qu'elle a décidé d'arrêter sa carrière en tant que chanteuse Afro-Jazz et World Music. C'est une réalité, ce n'était une belle farce ou encore un mauvais buzz.

Adjo'a Sika a dit vouloir se consacrer à sa mission ultime en venant au monde. La Togolaise ne chante désormais que pour la gloire de Dieu. Sur sa page Facebook, elle a publié plusieurs vidéos où elle chante pour la gloire du Créateur. Dans une de ses vidéos publiées dénommée « Témoignage de vie », Adjo'a Sika avoue avoir fait des tournées, gagné sa vie avec son album « Akofa » mais sans être

heureuse. La Togolaise affirme avoir trouvé son chemin aujourd'hui. Ce chemin est celui du gospel, « chanter pour la gloire de Dieu », précise-t-elle. Même en adoptant le gospel, en chantant les chants d'adoration ou les chants de louanges, rien n'a changé à la sublime voix d'Adjo'a Sika.

Adjo'a Sika est bien connue sur la scène musicale togolaise, ainsi qu'au-delà des frontières togolaises.



Adjo'a Sika

De son vrai nom Ayélé Dziedzom Ajavon, Adjo'a Sika a très tôt été bercée par la musique. Elle est une chanteuse, danseuse et peintre togolaise, connue

pour la diversité de ses influences musicales et son engagement humanitaire. Auteure-compositrice-interprète, elle allie jazz, world music et gospel aux

sonorités africaines, fusion qu'on prend du plaisir à savourer sur « Akofa », son premier album.

Nadia Edodji

## A l'Institut français de Lomé



06 MARS / 20H00 | GRANDE SCÈNE DE L'IFT | 2.000 FCFA - 3.000 FCFA / PRÉVENTE : 1.500 FCFA - LOMÉ

### 4M PERFORMANCE : Mots, Mouvements et Musiques du Monde contemporain

4M Performance est une rencontre entre cinq artistes, issus de deux continents, une invitation à voyager entre les frontières et entre les disciplines, de la musique à la poésie, au slam, en passant par la danse. 4M Performance est une forme hybride, hors des sentiers battus, qui construit avec le public une interaction unique, emmenant...



7 MARS / 09H00 | - LOMÉ

### PILOTER UN PROJET CULTUREL COOPÉRATIF

Dans un contexte régional où la culture est de plus en plus perçue comme un vecteur de développement et un outil de diplomatie, travailler ensemble sur des projets structurants en transcendant la géographie et les cultures devient une impérieuse nécessité. Spécifiquement, cet atelier a pour objectif de : transmettre aux participant.e.s des outils pratiques de...



7 MARS / 28 MARS - LOMÉ

### Atelier Expoésie avec Momo Kankua

Expoésie (contraction des mots exposition et poésie) est un concept pluridisciplinaire mélangeant : slam (poésie urbaine), musique, exposition et spectacle poétique. A l'occasion de la semaine de la Francophonie, Momo Kankua te propose de manier les langues, de les marier pour se reconnecter. Cet atelier, à destination des enfants, abordera le concept d'Expoésie à travers...

## Lire

### « Le dernier jour d'un condamné » de Victor Hugo. Ed Beq. Pp 140-142

« ...Sans doute, c'est le cahot ; on ne s'entend pas. Qu'est-ce que je voulais donc dire ? Faites-moi le plaisir de m'apprendre ce que je voulais dire, monsieur l'abbé ! - Ah ! Savez-vous la grande nouvelle de Paris, aujourd'hui ? J'ai tressailli, comme s'il parlait de moi. Non, a dit le prêtre, qui avait enfin entendu, je n'ai pas eu le temps de lire les journaux ce matin. Je verrai cela ce soir.

Quand je suis occupé comme cela toute la journée, je recommande au portier de me garder mes journaux, et je les lis en rentrant. Bah ! a repris l'huissier, il est impossible que vous ne sachiez pas cela. La nouvelle de Paris ! La nouvelle de ce matin ! J'ai pris la parole : Je crois la savoir. L'huissier m'a regardé. Vous ! Vraiment ! En ce cas, qu'en dites-vous ? Vous êtes curieux ! Lui ai-je dit. Pourquoi, monsieur ? a répliqué l'huissier. Chacun a son opinion politique. Je vous estime trop pour croire que vous n'avez pas la vôtre. Quant

à moi, je suis tout à fait d'avis du rétablissement de la garde nationale. J'étais sergent de ma compagnie, et, ma foi, c'était fort agréable. Je l'ai interrompu. Je ne croyais pas que ce fût de cela qu'il s'agissait. Et de quoi donc ? Vous disiez savoir la nouvelle... Je parlais d'une autre, dont Paris s'occupe aussi aujourd'hui. L'imbécile n'a pas compris ; sa curiosité s'est éveillée. Une autre nouvelle ? Où diable avez-vous pu apprendre des nouvelles ? Laquelle, de grâce, mon cher monsieur ? Savez-vous ce que c'est, monsieur l'abbé ? Êtes-vous plus

au courant que moi ? Mettez-moi au fait, je vous prie. De quoi s'agit-il ? Voyez-vous, j'aime les nouvelles. Je les contes à monsieur le président, et cela l'amuse. Et mille billevesées. Il se tournait tour à tour vers le prêtre et vers moi, et je ne répondais qu'en haussant les épaules. Eh bien ! m'a-t-il dit, à quoi pensez-vous donc ? Je pense, ai-je répondu, que je ne penserai plus ce soir. Ah ! C'est cela ! a-t-il répliqué. Allons, vous êtes trop triste ! M. Castaing causait. Puis, après un silence : J'ai conduit M. Papavoine ; il avait sa casquette

de loutre et fumait son cigare. Quant aux jeunes gens de La Rochelle, ils ne parlaient qu'entre eux. Mais ils parlaient. Il a fait encore une pause, et a poursuivi : Des fous ! Des enthousiastes ! Ils avaient l'air de mépriser tout le monde. Pour ce qui est de vous, je vous trouve vraiment bien pensif, jeune homme. Jeune homme ! Lui ai-je dit, je suis plus vieux que vous ; chaque quart d'heure qui s'écoule me vieillit d'une année. Il s'est retourné, m'a regardé quelques minutes avec un étonnement inepte, puis s'est mis à ricaner lourdement... »

## Pas de temps à perdre pour Faure Gnassingbé Le premier Conseil des ministres intervient trois jours après la confirmation de sa réélection

Suite de la page 8



Faure Gnassingbé dirigeant un Conseil des ministres (image d'archives)

secteur privé.

L'évènement a eu pour objectif de mettre en lumière le rôle primordial du secteur privé togolais dans la croissance de notre pays, d'échanger sur les défis à relever pour faire du Togo un pays émergent, ainsi que sur les pistes de solutions à privilégier en capitalisant sur les atouts de notre économie. En dehors des discussions de haut niveau tenues en présence de Monsieur le Premier ministre sur les opportunités et défis du secteur privé dans la mise en œuvre du PND ainsi que la promotion du secteur privé à travers la fiscalité, dix (10) panels de discussions ont eu lieu et porté notamment sur les stratégies de promotion du secteur privé et de la consommation locale.

A l'issue des travaux de cette édition qui a connu une grande réussite avec la participation de plus de trois mille (3000) opérateurs économiques, des recommandations en lien avec le PND sont faites en vue d'une meilleure promotion du secteur privé, moteur de croissance et du développement socio-économique du Togo.

La deuxième communication relative au renforcement en ressources humaines du secteur de la santé a été présentée par le ministre

de la santé et de l'hygiène publique. L'un des objectifs de la politique nationale de santé est de mettre en place un système de base robuste et résilient, en ce qui concerne le renforcement en ressources humaines. Ce renforcement revêt deux (2) aspects : en amont, la construction et l'ouverture d'écoles paramédicales dans chacune des régions économiques, l'ouverture d'une faculté de sciences de la santé à l'Université de Kara, et l'ouverture d'une douzaine de spécialités post doctorales, ainsi que d'une filière d'odontostomatologie à la faculté des sciences de la santé de l'Université de Lomé. De ces structures de formation sortent annuellement un millier d'agents de santé ; En aval, le recrutement d'agents de santé sur la base de critères, en l'occurrence, la couverture sanitaire des trois niveaux de la pyramide du système sanitaire à savoir central, régional et périphérique, le ratio soignants/non soignants, le profil professionnel des soignants, devant respecter l'équilibre entre personnel médical et personnel paramédical et les projections, tenant compte des départs à la retraite et de la croissance démographique.

Les critères ci-dessus ont servi d'ossature aux

derniers concours de recrutement à la fonction publique des agents de santé (concours général de 2008, et concours sectoriels de 2008, 2009, 2013, 2016 et 2018). Ces concours ont permis de recruter 5147 agents marquant ainsi le caractère social de l'actuel mandat présidentiel qui tend vers son terme.

A ce jour, 11438 agents de l'Etat exercent dans le secteur de la santé. Ainsi, l'on assiste au renforcement du secteur de la santé en ressources humaines, sur le double plan quantitatif et qualitatif. Afin d'atteindre pleinement ce double objectif, le Chef de l'Etat a autorisé l'organisation, le 24 avril 2020, d'un concours de recrutement au profit du secteur de la santé, afin d'espérer à moyen terme, le retour au respect des ratios, facteur indispensable à la qualité des prestations.

La troisième communication écoutée par le Conseil des ministres est relative à l'état d'avancement de la réforme de gestion des hôpitaux. Présentée par le ministre de la santé et de l'hygiène publique, cette communication a pour objet de rendre compte au Conseil des ministres, de l'état d'avancement de la réforme basée sur l'approche contractuelle, enclenchée depuis juin

2017.

Les premiers résultats de la contractualisation ont déjà fait l'objet d'un séminaire gouvernemental à l'issue duquel le ministre de la santé a reçu des instructions de prendre des mesures visant à renforcer les acquis et à étendre l'approche aux autres formations sanitaires.

Le bilan de cette approche au 31 janvier 2020 et les résultats de la mise en œuvre des instructions issues du séminaire gouvernemental de février 2019 se présentent ainsi qu'il suit :

En ce qui concerne le bilan, les résultats validés par les différents acteurs se traduisent entre autres par : une confirmation des tendances initiales, notamment l'augmentation des taux de fréquentation, de consultation, du nombre d'actes et des chiffres d'affaires ; une meilleure disponibilité des produits pharmaceutiques ; une réduction des pratiques non orthodoxes ; un meilleur respect des règles régissant l'administration publique.

S'agissant de la mise en œuvre des instructions issues du séminaire gouvernemental, trois points sont à noter : l'extension de la contractualisation à huit (8) centres à savoir les CHP Aného, de Kpalimé, de Notsè et de Sotouboua, les CHR de Tsévié et de Lomé-Commune, l'Hôpital de Bè et le CHU Campus. L'avis à manifestation d'intérêt, destiné au recrutement de sociétés contractantes, a été publié dans le quotidien Togo-Presse, le 28 février

2020 ; la mise en place d'un bonus proportionnel à la productivité au profit des agents dont la mise en œuvre est effective au CHU-Kara et sa réplique en cours dans les autres formations ; l'évaluation externe de la contractualisation dont la prise en charge financière sera assurée par l'Organisation Ouest-africaine de la santé.

Au total, la contractualisation a permis, aux structures qui en ont bénéficié, d'améliorer la gestion de leurs ressources financières et humaines, de réhabiliter et de relever le niveau des plateaux techniques et de créer un environnement propice à une meilleure prise en charge des patients et une qualité de soins prestés.

Au titre des divers :

Le ministre de la santé et de l'hygiène publique a fait le point au conseil des ministres sur les mesures prises par le Togo en vue de faire face à une éventuelle extension de la maladie du coronavirus. Il relève que le pays s'est conformé aux recommandations de l'OMS en la matière et a installé des dispositifs de surveillance dans les aéroports, au port et aux divers postes de contrôle des frontières.

Par ailleurs, le conseil a pris un (1) décret portant changement de noms de cantons et de chefs-lieux de cantons ainsi que neuf (9) décrets portant reconnaissance de la désignation de chefs de cantons.

**Fait à Lomé, le 5 mars 2020**  
**Le Conseil des ministres**



TOGOMATIN

**DIRECT AGENCE**  
Agence conseil en communication

Vous êtes un annonceur, un privé,  
une agence conseil en communication  
ou un homme d'affaires !  
Vous avez besoin d'une communication  
dans le journal Togo Matin ?

Contactez notre régie exclusive  
**DIRECT AGENCE**  
Rue 132, Angle 139 Aflao-Gakli Djidjole  
(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

ÉCONOMIES AFRICAINES

N°9 - Déc 2019 / Nov 2020

# Économies AFRICAINES

Le magazine des Investisseurs et des Décideurs - [www.economies.africainemagazine.fr](http://www.economies.africainemagazine.fr)

## BILAN

Les réalisations  
d'Alpha Condé,  
président de  
la République de Guinée

## Spécial GUINÉE

### CROISSANCE

Un rebond salutaire

### CLIMAT DES AFFAIRES

La Guinée parmi  
les meilleurs réformateurs

### FMI

« On note une amélioration  
de la transparence et  
du contrôle budgétaires »

### UNION EUROPÉENNE

« INTEGRA facilite l'accès  
des jeunes à la vie active »

### OPPOSITION PRÉSIDENTIELLE 2020

Cellou Dalstein Diallo joue  
à quitte ou double

# TENIR LE CAP

## EN KIOSQUE ACTUELLEMENT